

ce que personne n'en ignore : el de faire en outre pour son entière exécution, tous actes et exploits requis et nécessaires, sans autre permission. CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. Donné à Versailles, le dix-neuvième jour de May, l'an de grâce mil sept cent trente-six, et de notre Règne le vingl-unième.

*Signé, LOUIS. Et plus bas, Par le Roy,*

*Signé, CHAUVELIN.*

*PIERRE POULLETIER, Chevalier, Conseiller du Roij en ses Conseils, Maître des Requêtes Honoraire de son Hôtel, Intendant de Justice, Police, et Finances de la Ville et Généralité de Lyon,*

**V**EU l'Arrêt du Conseil d'Etat cy-dessns , el Lettres de Commission y attachées,

NOUS Ordonnons qu'il sera exôculé selon sa forme et teneur, lu, publié el affiché dans les Lieux accoutumés de cete Ville. FAIT à Lyon le dix-huit Juin mil sept cent trente-six.

*Signé, POULLETIER,*

*Par Monseigneur,  
DE LA FEUILLE.*